



Surge Fee

Mise à jour : 22 septembre 2024

À l'approche de la haute saison, notre objectif est de veiller à ce que nous puissions continuer à répondre aux besoins d'expédition de nos clients sans compromettre la qualité ou la ponctualité de nos services.

En prévision de l'augmentation du nombre d'expéditions, nous mettons en place un supplément pour hausse d'activité¹ pour les expéditions Express, Express Saver, Express Plus, Express Freight ou Expedited transfrontalières à compter du 15 septembre 2024. Ce supplément est assujéti à un supplément carburant et s'appliquera en fonction du poids facturable de l'expédition.

Veuillez noter que le supplément pour hausse d'activité est susceptible de changer. Reportez-vous au tableau ci-dessous pour connaître les frais applicables en fonction des régions et/ou pays d'origine et de destination.

Le supplément pour hausse d'activité s'appliquera à toutes les expéditions Express, Express Saver, Express Plus, Expedited, ou les expéditions transfrontalières en provenance de ou à destination de 19 pays en Europe², Chine continentale, Hong Kong SAR, Macao SAR (CN/HK/MO), l'Inde, la région Asie-Pacifique (APAC)³ et d'autres pays⁴. Les expéditeurs sont invités à vérifier les mises à jour sur la page Zones et Tarifs d'UPS.com avant d'expédier leurs colis.

Pays ou territoire d'origine	Destination :	CHF/ Kg
CN/HK/MO	Europe	1.75
APAC/Inde	Europe	0.90
Autres pays	Europe	0.45
Europe	APAC/CN/HK/MO/Inde	0.45
Europe	Autres pays	0.45
Europe	Europe	0.30

¹ UPS se réserve le droit d'ajuster les tarifs des frais de hausse d'activité en fonction de la demande du marché. Aucune exonération, réduction ou diminution de quelque sorte que ce soit ne sera appliquée tant qu'UPS n'aura pas accepté une telle exonération, réduction ou diminution par écrit en se référant spécifiquement au supplément de hausse d'activité.

² Europe : Allemagne, Royaume-Uni, France, Italie, Espagne, Belgique, Pays-Bas, Pologne, Autriche, Irlande, Luxembourg, Portugal, Finlande, République tchèque, Danemark, Hongrie, Norvège, Suède et Suisse

³ APAC : Samoa américaine, Bhoutan, Brunei, Cambodge, Fidji, Polynésie française, Guam, Inde, Indonésie, Japon, Laos, Malaisie, Mongolie, Myanmar, Nouvelle-Calédonie, Philippines, Saipan, Singapour, Samoa, Corée du Sud, Taiwan, Thaïlande, Vietnam.

⁴ Tous les pays non répertoriés dans les catégories ci-dessus doivent être considérés comme des « autres pays » et les frais de surcharge correspondants s'appliqueront aux expéditions en provenance ou à destination de ces pays.